

PLAN VERT DE L'ARRONDISSEMENT DE CDN—NDG

BILAN COMPLET DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2008 (JUIN À DÉCEMBRE) :

ORIENTATION 1 – Harmoniser les pratiques de gestion de l'arrondissement aux principes de développement durable

- Un Fonds vert a été créé par l'arrondissement.
- Des pratiques de gestion électronique ont été améliorées par l'arrondissement afin de limiter l'utilisation du papier lors des échanges avec les fournisseurs.
- Les horaires des différentes collectes ont été harmonisés pour améliorer la propreté de l'arrondissement.

ORIENTATION 2 – Pratiquer une gestion responsable des ressources

- L'arrondissement a fait l'acquisition d'une voiture électrique ZENN, la toute première de la Ville de Montréal. Cette voiture électrique est maintenant utilisée par les conseillers en aménagement lorsqu'ils effectuent des visites de projets en cours ou à l'étude sur le territoire de l'arrondissement.
- La Direction des travaux publics a acheté deux nouvelles camionnettes hybrides et deux épanduses à fondants munies d'un système de prétrempage au chlorure de calcium. Ces épanduses plus écologiques permettent de réduire la quantité de sel de déglacage requise pour sécuriser la voie publique pendant l'hiver.
- Des exigences relatives à l'installation d'équipements de plomberie à faible débit ont été intégrées aux plans et devis du futur *Complexe sportif et communautaire Benny*.
- Les systèmes d'éclairage des terrains de baseball des parcs Loyola et Nelson-Mandela ont été modernisés et permettent désormais une économie d'énergie.

ORIENTATION 3 – Favoriser un développement urbain écologique

- Des exigences relatives à la construction d'un toit vert ont été intégrées aux plans et devis du futur *Complexe sportif et communautaire Benny*.
- 75 nouveaux bancs et 20 nouvelles poubelles en plastique recyclé ont été installés dans les parcs qui ont été réaménagés en 2008.
- De plus, 67 autres articles de mobilier urbain en plastique recyclé (bancs, poubelles, tables) ont été installés sur le domaine public.

ORIENTATION 4 – Améliorer la gestion des matières résiduelles et la propreté de l'arrondissement

- Un programme a été implanté afin de permettre aux groupes sociaux et communautaires de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce d'acquérir gratuitement le matériel informatique désuet de l'arrondissement.
- L'arrondissement a poursuivi ses efforts d'implantation du recyclage dans les immeubles de neuf logements et plus. 1 085 unités de logements ont été ciblées et 102 grands bacs roulants additionnels ont été distribués.
- 23 poubelles ont été ajoutées sur le domaine public.
- L'arrondissement a octroyé une contribution financière à la Société environnementale de Côte-des-Neiges afin de développer un plan de gestion des matières compostables pour les institutions et grands commerces alimentaires de Côte-des-Neiges.
- L'arrondissement a implanté une collecte des résidus verts à l'automne. Sur une période de 10 semaines, 300 tonnes de résidus verts ont été ramassées.
- L'arrondissement a organisé deux collectes de résidus domestiques dangereux (RDD) à l'aréna Doug-Harvey, dans Notre-Dame-de-Grâce. Près de sept tonnes de RDD ont été récoltées.

ORIENTATION 5 – Améliorer la protection de la biodiversité, des milieux naturels et des espaces verts

- 18 nouveaux arbres et 625 nouveaux arbustes ont été plantés dans le cadre du réaménagement du parc de Dunkerque et du rond-point Ridgewood.
- En plus d'avoir pris soin de remplacer tous les arbres du domaine public qui ont dû être abattus pour des raisons de maladie et de vieillesse, l'arrondissement a terminé l'année avec un gain net de 41 arbres sur son territoire.
- L'arrondissement a poursuivi la mise en valeur des espaces verts existants en réaménageant le rond-point Ridgewood, le parc Dunkerque et le parc Roméo-Charrette.
- L'arrondissement a offert du soutien à la gestion de six jardins communautaires, en plus d'appuyer deux nouveaux projets consistant en la réalisation d'un jardin de fleurs au parc Georges-Saint-Pierre et à la tenue d'un marché extérieur de fruits et légumes dans Notre-Dame-de-Grâce.

ORIENTATION 6 – Promouvoir le transport durable

- L'arrondissement a adopté son tout premier Plan vélo, qui a été conçu en collaboration avec Vélo Québec.
- 310 nouveaux supports à vélos ont été installés dans l'arrondissement.
- Quatre vélos et la possibilité d'utiliser une voiture de Communauto ont été mis à la disposition des employés de l'arrondissement pour les déplacements d'affaires.
- Afin de favoriser l'utilisation de l'auto-partage chez les citoyens, l'arrondissement a aussi loué des espaces de stationnement à Communauto dans les stationnements des arénas Bill-Durnan et Doug-Harvey.

ORIENTATION 7 – Mobiliser les organisations et les citoyens par la sensibilisation et l'éducation environnementale

- Quatre activités scientifiques pour les jeunes reliées au toit vert de la bibliothèque et de maison de la culture de Côte-des-Neiges ont été organisées en collaboration avec des CPE, des écoles et des camps de jour.
- Deux expositions environnementales ont été présentées à la bibliothèque de Côte-des-Neiges.
- Les deux éco-quartiers de l'arrondissement ont réalisé 510 activités et interventions de sensibilisation auprès de 13 425 personnes dans les commerces, les écoles et les autres institutions.
- L'arrondissement a soutenu le projet C-Vert de la Fondation Stephen R. Bronfman afin de permettre à une vingtaine de jeunes de s'impliquer dans une série d'activités environnementales sur le territoire de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce.
- L'arrondissement a réussi à faire participer tous les camps de jour de son territoire au concours *Mon propre club de vacances*. De plus, le camp sportif Loisirs sportifs Côte-des-Neiges a participé au projet-pilote initié par la Ville de Montréal afin d'appliquer la règle des 3R-V (Réduction, Réutilisation, Recyclage et Valorisation).
- 21 écoles primaires de l'arrondissement ont participé au concours *Ma propre école*.
- L'arrondissement a adopté un nouveau Règlement sur la propreté visant à renforcer le maintien de la propreté sur les domaines public et privé.
- Et finalement, comme vous venez de le constater, l'arrondissement a publié un premier bilan annuel des actions concrètes qui ont été réalisées dans le cadre du Plan vert.

FIN